



Assemblée générale

Distr.: Générale
3 septembre 2007

Français
Original: Anglais

Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

RECUEIL DE JURISPRUDENCE CONCERNANT LES TEXTES DE LA CNUDCI

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Décisions relatives à la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage (LTA) | 3 |
| Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996) | 3 |
| Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996) | 4 |
| Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996) | 4 |
| Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996) | 5 |
| Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996) | 6 |
| Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996) | 7 |
| Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996) | 8 |
| Décision 710: LTA 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997) | 8 |
| Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001) | 9 |
| Index de ce numéro | 10 |



INTRODUCTION

La présente compilation de sommaires de jurisprudence s'inscrit dans le cadre du système de collecte et de diffusion de renseignements sur les décisions judiciaires et sentences arbitrales concernant des conventions et lois types émanant des travaux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). On trouvera des renseignements sur les caractéristiques du système et sur son utilisation dans le Guide de l'utilisateur (A/CN.9/SER.C/GUIDE/1/Rec.1). Le recueil de jurisprudence concernant les textes de la CNUDCI peut être consulté sur le site Web de la Commission (<http://www.uncitral.org>).

Les numéros 37 et 38 du recueil de jurisprudence ont introduit plusieurs nouveautés. Premièrement, la table des matières qui figure en première page indique les références complètes de chaque décision dont il est rendu compte dans les sommaires ainsi que les différents articles de chaque texte qui sont interprétés par la juridiction étatique ou le tribunal arbitral. Deuxièmement, l'adresse Internet (URL) à laquelle on trouvera le texte intégral des décisions en langue originale, de même que les adresses Internet des éventuelles traductions dans une ou plusieurs langues officielles de l'ONU, sont indiquées dans l'entête de chaque décision (il est à noter que la mention de sites Web autres que les sites officiels des organismes des Nations Unies ne constitue pas une approbation de ces sites par l'ONU ou la CNUDCI; en outre, les sites Web sont fréquemment modifiés; toutes les adresses Internet indiquées dans le présent document sont opérationnelles à compter de la date de soumission du document). Troisièmement, les sommaires des décisions interprétant la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage comprennent désormais des mots clefs correspondant à ceux qui figurent dans le Thésaurus de la CNUDCI pour la Loi type sur l'arbitrage commercial international, élaboré par le secrétariat de la Commission en consultation avec les correspondants nationaux, et qui figureront dans le futur recueil analytique de jurisprudence concernant cette loi. Enfin, un index complet a été inséré à la fin du document pour faciliter la recherche à partir des références des décisions ou par pays, numéro d'article et (dans le cas de la Loi type sur l'arbitrage) mot clef.

Les sommaires ont été établis par des correspondants nationaux désignés par leur pays ou par d'autres personnes à titre individuel. On notera que ni les correspondants nationaux ni quiconque participant directement ou indirectement au fonctionnement du système n'assument de responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'autre problème.

Copyright © Nations Unies 2007

Imprimé en Autriche

Tous droits réservés. Les demandes de reproduction en tout ou partie du texte de la présente publication seront accueillies favorablement. Elles doivent être adressées au Secrétaire du Comité des publications des Nations Unies, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017 (États-Unis d'Amérique). Les gouvernements et institutions gouvernementales peuvent reproduire en tout ou partie le texte de la présente publication sans autorisation, mais sont priés d'en informer l'Organisation des Nations Unies.

**Décisions relatives à la Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage
(LTA)**

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

HCA009014/1995

Orbitel Mobile Communication Limited c. Novatel Communication (Far East) Limited

16 février 1996

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=31817&QS=%28%24orbitel%29&TP=JU

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; tribunaux; procédure; validité*]

Cette décision traite de circonstances qui restreindraient le droit d'une partie à soumettre un litige à l'arbitrage.

Le demandeur avait demandé une ordonnance de référé à l'encontre du défendeur pour le solde du prix des marchandises livrées et d'autres frais afférents à des services. Le défendeur ne contestait pas le montant du solde, mais il soutenait que i) il avait le droit de compenser la demande de dommages-intérêts du demandeur à son encontre et que ii) le litige devrait être renvoyé à l'arbitrage à Londres en application de l'article 8 1) de la LTA, puisque l'accord entre les parties contenait une clause compromissoire. C'est pourquoi le défendeur avait demandé une ordonnance aux fins de suspension de l'instance.

La Haute cour a considéré que la convention d'arbitrage était internationale par nature puisque l'arbitrage devait avoir lieu à Londres, article 1 3) b) i) de la LTA. La question clef avait trait aux circonstances dans lesquelles le tribunal devrait renvoyer l'affaire à l'arbitrage en application de l'article 8 1) de la LTA. La Haute cour a fait observer que, selon l'article 8 1) de la LTA, tout litige entre des parties qui ont passé un accord relatif à l'arbitrage devrait être résolu de la sorte, à moins que la responsabilité et le montant du dommage n'aient été admis sans équivoque. Le demandeur soutenait que le défendeur avait présenté de telles admissions. La Haute cour a tout d'abord observé que les prétendues admissions n'étaient que de simples remarques « en passant » que des enquêtes seraient faites quant aux demandes de paiement. De plus, rien ne montrait que le défendeur avait été informé du non respect du demandeur quant à la formulation du prix, lorsqu'il avait fait ces remarques.

C'est pourquoi la Haute cour a conclu à l'inexistence d'une admission claire et sans équivoque sur la responsabilité et sur le montant du dommage, qui aurait pu empêcher le défendeur de soumettre le litige à l'arbitrage en application de l'article 8 1) de la LTA. En conséquence, la demande d'assignation du demandeur aux fins d'obtenir une ordonnance de référé a été rejetée et le litige renvoyé à l'arbitrage, à Londres.

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal

CACV231/1995, [1996] 2 HKLRD 155

Apex Tech Investment Limited c. Chuang's Development (China) Limited

15 mars 1996

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=10844&QS=%28%7B%24Apex+Tech%7D+%25parties%29&TP=JU

IS=10844&QS=%28%7B%24Apex+Tech%7D+%25parties%29&TP=JU

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *sentences arbitrales; tribunaux; procédure, reconnaissance - de la sentence; procédure arbitrale; tribunal arbitral; reconnaissance et exécution de la sentence; exécution; notification*]

Cette décision traite des motifs de refus d'exécution des sentences arbitrales étrangères.

Le défendeur avait demandé l'exécution d'une sentence arbitrale prononcée en Chine en invoquant l'article 35 1) de la LTA. Devant le tribunal de première instance, l'appelant avait soutenu que l'exécution devait être refusée en vertu de l'article 36 1) a) ii) de la LTA, car il ne lui avait pas été possible de présenter intégralement sa cause pendant l'arbitrage. Lors de sa procédure, le tribunal arbitral avait mené sa propre enquête. L'appelant a soutenu qu'il aurait dû être informé des résultats de cette enquête. De plus, la possibilité aurait dû lui être offerte de présenter de nouvelles conclusions et apporter de nouveaux éléments de preuve. Le tribunal de première instance a estimé être en présence d'irrégularités dans la procédure du tribunal arbitral s'agissant de l'article 36 1) a) ii) de la LTA. Malgré ces conclusions, le tribunal de première instance a fait usage de son pouvoir discrétionnaire de ne pas refuser l'exécution en vertu de l'article 36 1) de la LTA, car l'arbitrage n'aurait pas été autre, même si la possibilité d'être entendu avait été accordée à l'appelant.

L'appelant a formé son recours sur la base du fait que l'exécution de la sentence aurait dû être refusée en application de l'article 36 1) a) ii) de la LTA. La question de l'appel était limitée à celle de savoir si le tribunal de première instance avait eu tort de décider qu'une possibilité d'être davantage entendu n'aurait eu aucun effet sur la sentence du tribunal. La Cour d'appel n'a pas partagé l'opinion que l'on ne pouvait s'attendre qu'à une conclusion finale inéluctablement identique. Si l'appelant avait été autorisé à soumettre d'autres conclusions, la sentence aurait pu être autre. En conséquence, il a été fait droit à l'appel et l'exécution de la sentence a été refusée en application de l'article 36 1) de la LTA.

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal

CACV000236/1995, [1996] 282 HKCU 1

Jin Hai An Construction & Engineering Ltd c. Golden Rock Beach Inc, Ng Chun

Wah as Wai Wah Co

21 mars 1996

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=10924&QS=%28%7B%24Jin+Hai+An%7D+%25parties%29&TP=JU

IS=10924&QS=%28%7B%24Jin+Hai+An%7D+%25parties%29&TP=JU

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; clause compromissoire; condition de forme; incorporation par référence*]

Cette décision traite de la question de savoir si une partie introduite en tant que garant dans un accord peut demander une suspension de l'instance sur la base d'une clause compromissoire couvrant les litiges entre les parties originales à l'accord.

Le demandeur, une société constituée à Hong Kong, avait sollicité une ordonnance de référé à l'encontre du deuxième défendeur, un particulier résidant à Hong Kong. Le second défendeur avait répondu en demandant une suspension de l'instance en application de l'article 8 1) de la LTA. Le tribunal de première instance avait refusé de suspendre l'instance et rendu une ordonnance de référé contre le second défendeur. Le second défendeur a interjeté appel.

Aucune des parties n'a contesté l'existence d'une convention d'arbitrage internationale au sens des articles 7 1) et 2) de la LTA. Cependant, la Cour d'appel a établi que l'accord sur lequel le second défendeur se fondait pour obtenir la suspension de l'instance était un accord passé entre le demandeur et le premier défendeur. Le second défendeur était partie à l'accord en tant que garant. La clause compromissoire de l'accord couvrait expressément les litiges entre le demandeur et le premier défendeur, et du fait qu'elle ne contenait aucune référence au second défendeur, la Cour a jugé qu'elle ne pouvait accorder la suspension de l'instance au second défendeur. La demande de suspension de l'instance a été rejetée.

Décision 706: LTA 1 3) b) (i); 1 3) b) ii); 8 1); 11 3) a); 21

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

[1996] 2 HKC 407

Fustar Chemicals Ltd c. Sinochem Liaoning Hong Kong Ltd

5 juin 1996

Jugement en anglais

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *arbitrabilité, internationalité, compétence, convention d'arbitrage, tribunaux, carence procédurale, validité, arbitres – désignation des; mise en œuvre, demande d'arbitrage, réception*]

Cette décision traite de la question de savoir si une lettre d'une partie faisant connaître sa volonté d'ester en justice dans une procédure arbitrale peut être considérée comme une dénonciation de la convention d'arbitrage et par conséquent rendre l'accord « inopérant » au titre de l'article 8 1) de la LTA. La décision traite aussi de la mise en œuvre d'une procédure arbitrale au titre de l'article 21 de la LTA.

En l'espèce, le défendeur avait demandé une suspension de l'instance au profit de l'arbitrage conformément à l'article 8 1) de la LTA. La Haute cour a tout d'abord établi qu'il existait une convention d'arbitrage internationale entre les parties en vertu de l'article 1 3) b) i) et ii) de la LTA, car le contrat devait être exécuté par l'expédition des marchandises de Chine en Afrique du Sud et stipulait que l'arbitrage devrait avoir lieu à Hong Kong.

Le demandeur a argué, au titre de l'article 8 1) de la LTA, que la convention d'arbitrage était « inopérante » parce que l'accord avait été dénoncé par le défendeur dans sa correspondance avec le demandeur. Dans une de ces lettres, le

défendeur avait suggéré que le demandeur s'abstienne du recours à l'arbitrage et qu'il formerait une demande reconventionnelle en cas de procédure arbitrale. En réponse, le demandeur a déclaré qu'il mettrait en œuvre une procédure juridique si le défendeur ne se soumettait pas à l'arbitrage dans les cinq jours. Le défendeur n'a pas répondu. La Haute cour a noté que le défendeur n'était nullement tenu de répondre à la lettre envoyée par le demandeur et qu'il avait déclaré qu'il se défendrait lui-même dans une procédure arbitrale. Le demandeur n'avait donc pas établi que le défendeur avait dénoncé la convention d'arbitrage.

Le demandeur a aussi déclaré que la lettre initiale au défendeur constituait une demande d'arbitrage conforme à l'article 21 de la LTA. La Haute cour a noté que ledit article avait été rédigé pour définir le moment auquel le délai de prescription pour intenter une action en justice est considéré comme ayant été interrompu par la mise en œuvre de la procédure arbitrale. Elle a estimé que l'arbitrage aurait été mis en œuvre si le demandeur avait désigné un arbitre, et à ce moment-là. Si le demandeur avait formulé une telle requête, le délai pour la nomination d'un arbitre en vertu de l'article 11 3) a) de la LTA aurait expiré le demandeur serait en mesure de demander au tribunal de désigner un arbitre au nom du défendeur.

Le demandeur n'ayant pas formulé une telle requête en l'espèce, la Haute cour a ordonné la suspension de l'instance et a renvoyé les parties à l'arbitrage conformément à l'article 8 1) de la LTA.

Décision 707: LTA 1 3), 8 1)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

HCCW000281/1995

Question Mech-Power Hong Kong – China Limited

4 juin 1996

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=27795&QS=%28%24mech%5C-%5Cpower%29&TP=JU (texte en anglais)

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; tribunaux; clause compromissoire; arbitrabilité; internationalité*]

Cette décision traite de la question de savoir si la liquidation d'une société est « une question faisant l'objet d'une convention d'arbitrage » au titre de l'article 8 1) de la LTA et si une requête aux fins de liquider une société peut être entendue comme revenant à « saisir » le tribunal au sens de l'article 8 1) de la LTA.

Le requérant avait conclu une convention de coentreprise pour créer une nouvelle société. Par la suite, il avait présenté une requête aux fins de liquider la société sur des bases justes et équitables. Après avoir déposé des conclusions quant au fond de la requête, l'une des parties à l'accord a déposé une demande aux fins de suspendre la procédure relative à la requête en vertu de l'article 8 1) de la LTA, en arguant de l'existence d'une clause compromissoire dans l'accord de filiale commune.

La Haute cour a estimé que l'article 8 1) de la LTA était pertinent car il s'agissait d'un arbitrage international en vertu de l'article 1 3) de la LTA. S'agissant de la question de savoir si la requête aux fins de liquider la société était « une question faisant l'objet d'une convention d'arbitrage » aux termes de l'article 8 1) de la LTA, elle a déclaré que: i) la décision de liquider une société était exclusivement du

ressort du tribunal saisi de la requête et ne revenait donc pas à « saisir » le tribunal au sens de l'article 8 1) de la LTA et que ii) le fonctionnement d'une société, notamment sa liquidation judiciaire n'était pas une question entrant dans les objets d'une convention d'arbitrage. S'agissant de savoir si le fait de déposer une affirmation pouvait être considéré comme la soumission de « premières conclusions quant au fond du différend » conformément à l'article 8 1) de la LTA, la Haute cour a déclaré qu'elles devaient être considérées de la sorte car elles invoquent clairement le fond de la requête.

La Haute cour a donc rejeté la requête aux fins de suspension de la procédure.

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

[1996] 3 HKC 725

Hebei Import & Export Corp c. Polytek Engineering Co Ltd

1^{er} novembre 1996

Jugement en anglais

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *sentences arbitrales; procédure arbitrale; tribunal arbitral; reconnaissance et exécution de la sentence; annulation de la sentence arbitrale; tribunaux; sûreté*]

Cette décision traite des circonstances dans lesquelles un tribunal peut surseoir à statuer sur la reconnaissance ou l'exécution d'une sentence et du moment où il peut ordonner à l'une des parties de fournir les sûretés convenables, en application de l'article 36 2) de la LTA.

Avant cette décision, le défendeur avait produit une assignation aux fins d'annulation de l'ordonnance du tribunal relative à l'exécution d'une sentence arbitrale en application de l'article 36 1) de la LTA. En l'espèce, le défendeur sollicite l'ajournement de l'audience de ladite assignation en vertu de l'article 362) de la LTA, car une demande d'annulation de la sentence avait été déposée auprès d'un tribunal du pays dans lequel la sentence avait été prononcée, comme le prévoit l'article 36 1) a) v.) de la LTA. Le demandeur a objecté que le défendeur ne pouvait qu'échouer devant le tribunal de Pékin (où la demande d'annulation de la sentence avait été déposée).

La Haute cour a observé que l'objectif global de l'article 36 2) de la LTA est d'accélérer l'exécution des sentences arbitrales étrangères. Il a aussi noté que la demande d'ajournement restait à la pleine discrétion du tribunal dans la mesure où l'article 36 2) de la LTA recourt à l'expression « peut ». Elle a estimé qu'en l'espèce il revenait au défendeur de démontrer qu'une demande de bonne foi avait été déposée au tribunal de Pékin et qu'il existait quelque motif raisonnablement défendable pour que ce même tribunal annule la sentence en application de l'article 34 de la LTA. La Haute cour a aussi noté que le défendeur n'était pas tenu de montrer qu'il allait probablement réussir.

Dans cette décision, la Haute cour a conclu qu'une demande avait été déposée par le défendeur au tribunal de Pékin et qu'il y avait un commencement de preuve que le défendeur avait quelques perspectives de gagner sa cause devant ce tribunal. En conséquence, usant de son pouvoir discrétionnaire, elle a décidé d'ajourner

l'audience relative à l'assignation dans l'attente de l'issue de la demande actuellement examinée par le tribunal de Pékin.

Le demandeur a alors demandé la Haute cour d'exercer les pouvoirs que lui donnait l'article 36 2) de la LTA pour ordonner au défendeur de fournir des sûretés dans l'attente des conclusions de l'audience du tribunal de Pékin. Elle a rejeté la demande au motif que le défendeur était fondamentalement une société locale disposant de suffisamment de biens et qu'il n'y avait aucune raison de supposer un quelconque risque pour le demandeur qui nécessiterait de le protéger par une ordonnance aux fins de sûreté.

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

[1996] 2 HKC 639

Nanhai West Shipping Co c. Hong Kong United Dockyards Ltd

11 décembre 1996

Jugement en anglais

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; clause compromissoire; compétence; tribunaux; défenses; incorporation par référence; tribunal arbitral; procédure; intervention judiciaire*]

Cette décision traite d'une situation dans laquelle les parties sont en désaccord sur le fait de savoir si une convention d'arbitrage existe entre elles.

Le demandeur avait demandé à la Haute cour d'établir s'il existait une convention d'arbitrage entre les parties aux fins de l'article 7 1) de la LTA et, si oui, de nommer un arbitre. Le défendeur, arguant qu'une convention d'arbitrage était incorporée par référence, avait demandé une suspension de la procédure et une ordonnance aux fins de renvoyer les parties à l'arbitrage, en application de l'article 8 1) de la LTA.

La Haute cour a déclaré que la partie arguant de l'existence d'une convention d'arbitrage devrait amener un commencement de preuve de cette existence et demander une suspension de la procédure en application de l'article 8 1) de la LTA. Si l'espèce était renvoyée à l'arbitrage, et lorsqu'elle le serait, le tribunal arbitral déciderait s'il avait compétence sur ce litige spécifique en application de l'article 16 1) de la LTA. Une telle décision peut aussi être contestée en vertu de l'article 16 3) de la LTA.

Dans cette décision, la Haute cour a établi qu'il existait suffisamment d'éléments démontrant l'existence d'une convention d'arbitrage entre les parties. Elle a donc fait droit à la demande de suspension de la procédure et renvoyé les parties à l'arbitrage en application de l'article 8 1) de la LTA. Cependant, elle a rejeté la demande de nomination d'un arbitre car ladite demande ne spécifiait aucun litige spécifique et était, par conséquent un abus de procédure.

Décision 710: LTA 8 1)

Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court

HCCL000201/1996, 3 HKC 597

Louis Dreyfus Trading Ltd c. Bonarich International (Group) Ltd

24 mars 1997

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=24165&QS=%28%24Dreyfus%29&TP=JU

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; tribunaux; procédure; validité; renonciation*]

Cette décision traite des circonstances d'une suspension de procédure aux fins d'ordonnance de référé et du sens de l'expression « premières conclusions quant au fond du différend » figurant à l'article 8 1) de la LTA.

Le défendeur, une société de Hong Kong, avait demandé au tribunal de prononcer une suspension impérative de procédure aux fins d'ordonnance de référé, conformément à l'article 8 1) de la LTA, procédure dans laquelle le demandeur, une société de négoce sucrier basée à Londres, demandait un jugement à l'encontre du défendeur. Les parties avaient précédemment conclu une longue série de contrats qui, tous, contenaient une clause compromissoire.

La Haute cour a déclaré que l'article 8 1) de la LTA était conçu pour permettre aux tribunaux de rester en dehors des conventions d'arbitrage, à moins qu'il n'y ait rien à arbitrer. Si les parties avaient admis sans équivoque les responsabilités et le montant du dommage, il n'y aurait rien à arbitrer. En d'autres termes, de telles admissions priveraient une partie de son droit à suspendre une procédure judiciaire au titre de l'article 8 1) de la LTA. En l'espèce, les parties avaient mis au point, entre autres choses, un calendrier de paiements à effectuer par le demandeur afin de résoudre le litige. Le document n'était pas signé par le défendeur mais portait un timbre au nom de la société mère du défendeur. Le défendeur a argué que le document n'était pas valide car il n'était pas signé. La Haute cour a conclu que le défendeur n'avait pas produit une admission sans équivoque s'agissant des contrats concernés et a donc rejeté la demande d'ordonnance de référé du demandeur.

Le demandeur soutenait en outre que le défendeur ne pouvait s'appuyer sur l'article 8 1) de la LTA parce qu'il avait déposé ses premières conclusions quant au fond du différend. Le défendeur avait pour sa part affirmé: « [L]e défendeur rejette la responsabilité envers le demandeur et contestera la requête de ce dernier au motif que les contrats en question ne sont pas contraignants pour le défendeur ». La Haute cour a conclu qu'un unique paragraphe dans une affirmation n'équivalait pas, dans ces circonstances, au dépôt de premières conclusions.

La Haute cour a donc rejeté l'ordonnance de référé et fait droit à la demande de suspension en application de l'article 8 1) de la LTA.

Décision 711: LTA 7 1), 8 1)

Hong Kong Special Administrative Region of China: High Court of Hong Kong, Court of Appeal

CACV000112/2001, 3 HKC 580

China Merchant Heavy Industry Co. Ltd. c. JGC Corp

4 juillet 2001

Jugement en anglais

http://legalref.judiciary.gov.hk/lrs/common/search/search_result_detail_frame.jsp?DIS=8153&QS=%28%24jgc%29&TP=JU (texte en anglais)

Résumé établi par Ben Beaumont

[**mots clefs:** *convention d'arbitrage; clause compromissoire; demandes; tribunaux; forme de convention d'arbitrage*]

Cette décision traite de la question de savoir si le non exercice du droit à renvoyer un litige à l'arbitrage rend l'accord conférant ce droit « inopérant » au regard de l'article 8 1) de la LTA.

Le demandeur s'était engagé par contrat avec le défendeur à fournir des canalisations pour un nouveau terminal. Après l'achèvement des travaux, le demandeur a intenté une action relativement au montant du contrat encore impayé. Le défendeur avait demandé une suspension de la procédure sur la base de la clause 12 du contrat.

Ladite clause 12 stipulait que: 1) pour tout litige entre les parties ne pouvant être réglé d'un commun accord, le défendeur fera connaître sa décision par écrit et en avisera le demandeur; 2) cette décision du défendeur sera contraignante pour les deux parties jusqu'à l'achèvement des travaux en attendant l'issue d'une éventuelle procédure arbitrale; 3) le litige sera renvoyé à l'arbitrage si le demandeur en fait la demande par écrit au défendeur dans les 15 jours après la date de la décision prise par le défendeur.

Soulignant qu'il ne s'agissait pas là de la clause compromissoire bilatérale habituelle au titre de laquelle deux parties ont le droit de renvoyer le litige à l'arbitrage, le tribunal de première instance a conclu que la seule façon pour le demandeur de contester la décision du défendeur était de recourir à l'arbitrage. Cependant, le demandeur ne pouvait plus agir de la sorte puisqu'il n'avait pas contesté la décision du défendeur dans le délai prescrit. En conséquence, la suspension de procédure a été accordée, et le demandeur a formé un recours.

En appel, la cour a estimé que même si une clause d'un accord ne donne qu'à l'une des parties le droit de renvoyer le litige à l'arbitrage, elle constitue une convention d'arbitrage au sens des articles 7 1) et 8 1) de la LTA. S'agissant de l'argument du demandeur selon lequel l'accord évoqué à la clause 12 était devenu « inopérant » au titre de l'article 8 1) de la LTA puisque le demandeur avait choisi de ne pas renvoyer le litige à l'arbitrage, le tribunal a estimé qu'une telle interprétation élargissait abusivement le sens de l'article 8 1) de la LTA. Le simple fait qu'une partie choisisse de ne pas exercer le droit à renvoyer un litige à l'arbitrage ne rend pas « inopérant » un accord conférant un tel droit au sens de l'article 8 1) de la LTA. En concluant que la clause 12 n'était pas inopérante, le tribunal a refusé de faire droit à l'appel et a ordonné la suspension de la procédure.

Index de ce numéro

I. Décisions par pays

Région administrative spéciale de Hong Kong, République populaire de Chine

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)*

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

Décision 710: LTA 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

II. Décisions par texte et article

Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage (LTA)

LTA 1 3)

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)

LTA 1 3) b) i)

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

LTA 1 3) b) ii)

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

LTA 7 1)

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

LTA 7 2)

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

LTA 8 1)

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)*

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)*

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)*

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)*

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)*

Décision 710: LTA 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)*

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - *Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)*

LTA 11 3) a)

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)*

LTA 16 1)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)*

LTA 16 3)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)*

LTA 21

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)*

LTA 34

Décision 708: LTA 34, 36 1), 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

LTA 35 1)

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

LTA 36 1)

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

LTA 36 1) a) ii)

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

LTA 36 2)

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)

III. *Décisions par mots clefs***Loi type de la CNUDCI sur l'arbitrage (LTA)***arbitrabilité*

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

arbitres – désignation des

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

carence procédurale

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

clause compromissoire

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

compétence

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

condition de forme

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

convention d'arbitrage

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

Décision 706: LTA 1 3) b i), 1 3) b ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

Décision 710: LTA 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

défenses

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

demande d'arbitrage

Décision 706: LTA 1 3) b i), 1 3) b ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

demandes

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

exécution

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

forme de convention d'arbitrage

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)

incorporation par référence

Décision 705: LTA 7 1), 7 2), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (21 mars 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

internationalité

Décision 706: LTA 1 3) b i), 1 3) b ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)

intervention judiciaire

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

mise en œuvre

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

notification

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

procédure

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)

Décision 710: LTA 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)

procédure arbitrale

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} 1996)

réception

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)

reconnaissance - de la sentence

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

renonciation

Décision 710: LTA 8 1) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)

sentences arbitrales

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)

sentence – annulation

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} 1996)*

sentence – reconnaissance et exécution

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

sûreté

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

tribunal arbitral

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)*

tribunaux

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)*

Décision 704: LTA 35 1), 36 1), 36 1) a) ii) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, Court of Appeal (15 mars 1996)*

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)*

Décision 707: LTA 1 3), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (4 juin 1996)*

Décision 708: LTA 34, 36 1), 36 2) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (1^{er} novembre 1996)*

Décision 709: LTA 7 1), 8 1), 16 1), 16 3) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (11 décembre 1996)*

Décision 710: LTA 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)*

Décision 711: LTA 7 1), 8 1) - *Hong Kong: High Court of Hong Kong, Court of Appeal (4 juillet 2001)*

validité

Décision 703: LTA 1 3) b) i), 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (16 février 1996)*

Décision 706: LTA 1 3) b) i), 1 3) b) ii), 8 1), 11 3) a), 21 - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (5 juin 1996)*

Décision 710: LTA 8 1) - *Hong Kong: Supreme Court of Hong Kong, High Court (24 mars 1997)*
